

LE RIALET 22 mai 2025



Aux parlementaires (députés et sénateurs) du TARN

Copie à M. Laurent BUCHAILLAT
Préfet du TARN

Madame, Monsieur

Les associations tarnaises signataires vous adressent ce courrier pour attirer votre attention sur les risques majeurs que fait peser sur notre pays — et notre département — le développement massif et imposé des énergies électriques intermittentes. Si nous ne mettons pas un terme à l'expansion actuelle, notamment dans le cadre du projet PPE3, dont les orientations paraissent à la fois irréalistes et préjudiciables, nous nous exposons à de graves difficultés.

Dans une note datée du 11 avril, RTE a adressé un avertissement ferme à l'ensemble des producteurs d'énergies intermittentes, leur demandant des prévisions précises, heure par heure, afin de garantir la sûreté du réseau national. Comme le souligne le journal La Tribune : « La France produit trop d'électricité, au risque de faire sauter la banque. »

Ce danger est également pointé par l'Académie des sciences dans son avis sur la PPE3 :

« (...) cet excès de production intermittente non pilotable, qui bénéficie aujourd'hui d'une priorité sur le réseau, induira :

- i. Une volatilité accrue des prix de l'électricité, avec des périodes de plus en plus fréquentes de prix très élevés alternant avec des prix négatifs ;
- ii. La nécessité, pour assurer l'équilibre offre-demande, d'une modulation excessive de la production nucléaire, entraînant des contraintes sur la gestion du parc électronucléaire et un sous-emploi de ce parc, coûteux économiquement et induisant des risques de dégradation des performances des réacteurs ;
- iii. Des tensions sur les réseaux électriques qu'il faut adapter à cette variabilité de la production ajoutant des coûts supplémentaires au fonctionnement du système énergétique. »

Ce constat est également partagé par l'amiral Casabianca inspecteur général pour la sûreté nucléaire et la radioprotection du groupe EDF dans son rapport du 15 janvier 2025 :

« J'estime que la priorité donnée aux EnR, dans une complémentarité unilatérale nucléaire-EnR, conduit à des variations de puissance dont il serait d'autant plus opportun de se dispenser qu'elles ne sont jamais anodines sur la sûreté, notamment la maîtrise de la réactivité, et sur la maintenabilité, la longévité et le coût d'exploitation de nos installations. »

Dans le département du Tarn, l'État veut encore accélérer le développement des éoliennes et de du photovoltaïque au sol. À la lumière des alertes de RTE, des mises en garde de l'Académie des sciences et du rapport de l'amiral Casabianca, continuer dans cette mauvaise direction est néfaste pour notre département, néfaste pour notre pays.

- Nous ne voulons pas que les éoliennes et le photovoltaïque au sol détruisent nos campagnes et contribuent un peu plus à la destruction de nombreuses espèces animales (chauve-souris, rapaces, oiseaux migrateurs) .

- L'implantations massives d'éoliennes menace nos paysages et le cadre de vie de nos concitoyens.
- Le photovoltaïque sur les sols naturels, agricoles ou forestiers soulève également de vives inquiétudes. Outre son impact négatif sur les terrains agricoles, il risque de détourner les agriculteurs de leur vocation première, les transformant en rentiers d'une ressource instable, soumise à de nombreux aléas.
- Enfin, rappelons que ces équipements — éoliennes comme panneaux photovoltaïques — sont pour l'essentiel importés, en particulier de Chine. Une telle dépendance va à l'encontre de notre objectif de réindustrialisation.

L'association Vent Des Maires, Le Réseau Energies Terre et Mer et les associations environnementales ont appelé à exprimer le 24 mai notre opposition au développement massif et imposé des énergies électriques intermittentes et le préfet a été interpellé dans ce sens. Nous espérons pouvoir compter sur votre soutien aux élus locaux qui subissent l'agressivité des lobbies éoliens et agrivoltaïques. **Nous demandons un moratoire sur l'installation de nouveaux projets éoliens et de champs de panneaux photovoltaïques sur les sols naturels, agricoles et forestiers.**

La pression exercée sur les maires et les élus locaux ne fera que s'accroître à l'approche des prochaines élections municipales. Il est donc dans leur intérêt — et dans celui de nos concitoyens — de prendre résolument en compte cet enjeu majeur de souveraineté énergétique à l'échelle nationale, de protection de la biodiversité de notre département, ainsi que de la qualité de vie sur nos territoires.

Nous comptons sur vous pour le leur signifier avec clarté.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

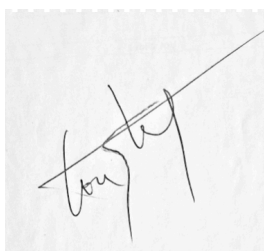
Nostra Montanha

Dominique BOURY



Crêtes Vent Debout

Jean-Lois COUSTEL



CALELH

Emmanuel FORICHON



SEPRA

Michel MULLIEZ

- Michel Mulliez -

Préserveons notre Montagne

Jacques REQUIS

